

Mommenheim, 03 mai 2024.

MAIRIE
DE
MOMMENHEIM

**CONVOCATION A UNE
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

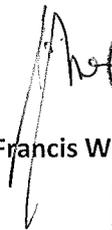
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal, en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT.

La séance se tiendra le :

**Mardi 14 mai 2024 à 19h30
en la mairie de Mommenheim, salle des Conseils.**

Le Maire,



Francis WOLF

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil sera appelé à procéder à la désignation du secrétaire de la séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024

Le Conseil sera appelé à valider le procès-verbal de la séance du Conseil du 09 avril 2024.

3. NOM DE LA PLACE DU VILLAGE.

Le Conseil sera appelé à adopter le nom officiel qui sera donné à la Place du village récemment rénovée.

4. ACQUISITION DES PARCELLES BOISEES REFERENCEES SECTION 17, N° 140-149 ET 162

Le Conseil sera appelé à valider l'acquisition de parcelles boisées par la voie d'une vente amiable. Une délibération d'adoption de l'acquisition de ces parcelles avait déjà été prise par le Conseil du mois de février 2024 mais dans le cadre de l'exercice du droit de préférence. La présente délibération concerne la même vente mais en-dehors de tout droit de préférence.

5. ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON ALSACIENNE (ASMA).

Le Conseil sera appelé à statuer sur l'adhésion de la commune à l'ASMA.

6. AVENANTS RELATIFS À LA RESTAURATION DE LA GRANGE DIMIERE.

Le Conseil sera appelé à valider deux avenants dans le cadre de la restauration de la Grange dîmière, l'un relatif au lot 2 – Aménagements extérieurs et assainissements et l'autre relatif au lot 5 – Chaux-chanvre et enduits.

**7. PROJET D'EXTENSION DE LA PLATE-FORME LOGISTIQUE DE LA SOCIETE FM LOGISTIQUE-
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE.**

Dans le cadre du projet d'extension du site FM LOGISTIQUE, une évaluation environnementale est réalisée au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'environnement (ICPE). L'évaluation environnementale fait l'objet d'un avis du Conseil municipal.

8. CONVENTION RELATIVE À L'OPERATION DE MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX DE LA SOCIETE ORANGE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES RUES DE LA LIBERTE-DES VOSGES- DE LA TUILERIE AINSI QUE SUR LA PARTIE BASSE DE LA RUE DES VOSGES

Le Conseil sera appelé à valider la signature d'une convention entre la commune et la société Orange en vue de l'enfouissement des réseaux Orange sur le périmètre des travaux d'aménagement du croisement rues de la Liberté, de la Tuilerie, des Vosges ainsi que la partie basse de la rue des Vosges.

9. RAPPORT D'ACTIVITE ET NOTE ANNUELLE RELATIVE AUX REDEVANCES 2023 DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Le Conseil sera appelé à prendre acte du rapport d'activité 2023 ainsi que de la note annuelle relative aux redevances 2023, accessibles sur le site de l'Agence de l'eau RHIN-MEUSE <http://eau-rhin-meuse.fr>

10. DIVERS